



Charte

1. Objectif de la charte

Nous, télétravailleurs indépendants, conscients des avantages et des défis, avons décidé de nous unir au sein de l'AMT pour promouvoir une meilleure pratique du télétravail, soutenir nos membres et défendre nos intérêts professionnels. Notre objectif est de créer une communauté solidaire, ouverte et responsable, où chacun peut s'épanouir dans son activité, transmettre ses compétences et contribuer à l'évolution positive de cette pratique.

2. Valeurs et Éthique

L'association AMT prône les valeurs d'ouverture, de respect, de solidarité, d'entraide et de responsabilisation. Nous promovons une éthique professionnelle exemplaire basée sur la loyauté, l'honnêteté, la confidentialité et le respect des règles légales et déontologiques. Chaque adhérent s'engage à maintenir une attitude positive et constructive au sein de l'association et envers ses pairs.

3. Objectifs et Actions

Notre collectif s'engage à atteindre les objectifs suivants :

- ▲ Favoriser les échanges et la collaboration entre les télétravailleurs indépendants pour stimuler l'innovation et l'enrichissement mutuel.
- ▲ Organiser des rencontres, des ateliers, des webinaires et des événements pour promouvoir le partage de connaissances, de savoir-faire et d'expériences.
- ▲ Sensibiliser le grand public et les entreprises aux bénéfices du télétravail et à ses enjeux.

4. Fonctionnement de l'Association

Les membres s'engagent à participer activement aux réunions, à apporter leurs idées et à contribuer à la vie associative.

5. Modification de la Charte

Toute modification de la présente charte sera communiquée aux adhérents via l'extranet.

Date :

Prénom et nom :

Email :

Signature de l'adhérent :